



Ploemeur Cyclotourisme



Conseil d'administration du 13 janvier 2022

✚ **08 Présents :** Pascal Perron, Christian Guyot, Danielle Jouannigot, Didier Le Pogam, Claude Halleguen, Serge Gibert, Robert Niard, Rémy Coquelin.

Excusés : Denis Pansart, Alain Le Davadic, Jacques Le Gal, Jean-Claude Malot.

Pascal Perron préside la séance en sa qualité de Président.

Secrétaire de séance : Danielle Jouannigot.

✚ **Ordre du jour :**

- ✓ **Approbation du compte-rendu du C.A. du 16 décembre 2021 ;**
- ✓ **Point Sécurité ;**
- ✓ **Bilan financier ;**
- ✓ **Bilan sur les renouvellements de licences ;**
- ✓ **Annulation Galette ;**
- ✓ **Préparation Tour de Bretagne ;**
- ✓ **Nouveaux projets :**
 - 1. **Atelier réparations vélos ;**
 - 2. **Opération collecte déchets.**
- ✓ **Administratif, déclaration Bureau à la FFCT et la préfecture ;**
- ✓ **Site Web ;**
- ✓ **Questions diverses.**

✚ **Approbation du compte-rendu du C.A. du 16 décembre 2021 :**

Le Conseil d'Administration approuve le compte rendu découlant de la réunion du 16 décembre 2021 sans y apporter de modification ou d'avenant.

✚ **Point Sécurité :**

Claude rappelle qu'il est important de ne pas se lancer dans des sprints aux abords des villes : point dangereux sur la route du retour à l'entrée de Lanester (entre autre).

Pascal va lui transmettre un fascicule sur la sécurité reçu avec la revue de la Fédé.

Un chute sans gravité signalée de Robert.

✚ **Bilan financier :**

Didier a constaté un virement en faveur du club de 350 € en provenance de la Trésorerie Générale de Lorient. Ce virement correspond au versement de la subvention municipale de 2022 qui est en diminution par rapport à 2021 et qui a été budgétée pour 400 €.

Situation des comptes à ce jour :

Compte de chèques : 3 805,02 €
Livret CMB : 2 093,36 €

✚ **Bilan sur les renouvellements de licences :**

A ce jour, 64 renouvellements de licences ont été validés et le club compte 77 adhérents.

✚ **Annulation Galette :**

La traditionnelle galette des rois prévue le 07 janvier a été annulée compte tenu de la situation sanitaire.

✚ **Préparation Tour de Bretagne :**

Le Tour de Bretagne est prévu du 23 au 27 mai 2022.

Reste à prendre contact avec Quéven Camping-Car et trouver 2 accompagnateurs (pour camping-car et véhicule d'assistance).

Nécessité de relancer les membres du club pour les inscriptions avant mi-février. Christian se charge de l'envoi du mail

Deux réunions de préparation pour l'organisation sont prévues les 21 avril et 05 mai de 17h30 à 20h.



Ploemeur Cyclotourisme



Nouveaux projets :

1. Atelier réparations vélos :

Organisation à prévoir le mercredi matin et une fois par trimestre.

Pascal prend contact avec la Mairie pour la mise en place de ce projet : lieu et moyen de communication.

2. Opération collecte déchets :

Opération à programmer le samedi matin sur les voies vertes et pistes cyclables en VTT.

Pascal prend contact avec la Mairie pour la mise en place de ce projet : organisation, lieu et moyen de communication.

Administratif, déclaration Bureau à la FFCT et la préfecture :

La déclaration du Bureau auprès de la FFCT a été enregistrée d'office lors du renouvellement des licences 2022.

Reste à faire l'enregistrement au niveau de la préfecture.

Site Web :

Les chiffres du site :

en décembre 2021 = 1 775 visiteurs ;

Nombre de visiteurs sur le site pour l'année 2021 : 17 197 (légère baisse par rapport à 2020).

Questions diverses :

1. PPVR :

Prochain PPVR prévu le 24 mars 2022 ; le choix du menu s'est porté vers une Paella.

Serge proposera à la prochaine réunion des devis de prestataires.

2. Sorties promenades :

A voir avec la mairie la possibilité d'organiser des sorties promenades auprès des Ploemeurois afin de faire connaître les activités du club et peut-être avoir de nouvelles recrues.

3. Compte Facebook :

Rémy se penche sur la réactualisation du compte du club sur Facebook.

4. Questionnaire :

Accord du Bureau pour envoi par mail aux membres du club du questionnaire reçu « Étude de marché ».

La prochaine réunion du Bureau aura lieu le 10 février 2022 à 17h30 à La Longère.

L'ensemble des questions ayant été traité, le Président lève la séance.